



**CAHIER DES CHARGES  
SAISON 2016-2017**

# LE FUTSAL AU QUÉBEC



LE SEUL  
CHEMIN VERS



## LA LIGUE PROVINCIALE DEUX CONFÉRENCES



Le champion de la PLFQ (masculin seulement) participera au Championnat canadien de Futsal et le vainqueur participera au Championnat CONCACAF Futsal de club.

PLFQ.CA



## LES LIGUES RÉGIONALES

Un représentant par ligue régionale (masculin et/ou féminin) participera à la 1ère ronde de la Coupe du Québec Futsal. Il y aura quatre rondes au total et le vainqueur gagnera une bourse de 2000\$.

POUR LES DÉCOUVRIR, SUIVEZ-NOUS



	 <p><b>PREMIÈRE LIGUE DE FUTSAL DU QUÉBEC</b> GRAND MONTRÉAL</p> <p><b>GRAND MONTRÉAL</b></p>	 <p><b>PREMIÈRE LIGUE DE FUTSAL DU QUÉBEC</b> CAPITALE NATIONALE</p> <p><b>CAPITALE NATIONALE</b></p>
<b>Responsable de compétition</b>	<p>Marc-André Lord 450-975-3355 poste 3166 <a href="mailto:ma.lord@federation-soccer.qc.ca">ma.lord@federation-soccer.qc.ca</a></p>	
<b>Coordonnateur</b>	<p>Kyt Selaidopoulos <a href="mailto:plfq.gm@federation-soccer.qc.ca">plfq.gm@federation-soccer.qc.ca</a></p>	<p>Vincent Cournoyer <a href="mailto:plfq.cn@federation-soccer.qc.ca">plfq.cn@federation-soccer.qc.ca</a></p>
<b>Lieu des matchs</b>	<p><b><u>SportXpo (Sportsplexx)</u></b> 2890 Boulevard Dagenais O, Laval, QC H7P 1T1</p> <p><b>Nouvelle surface Futsal!</b></p>	<p><b><u>Académie St-Louis</u></b> 1500, de la Rive Boisée Sud, Québec G2C 2B3</p>
<b>Durée de la saison</b>	<p>12 novembre 2016 au 12 février 2017</p>	<p>21 novembre 2016 au 27 février 2017</p>
<b>Division</b>	<p>Masculin et Féminin</p>	
<b>Nombre de matchs</b>	<p>MASCULIN : <b>18</b> FÉMININ : <b>12</b></p>	<p>MASCULIN : <b>12</b> FÉMININ : <b>12</b></p>
<b>Coûts d'affiliation par équipe</b>	<p>MASCULIN : <b>2860\$</b> FÉMININ : <b>1890\$</b></p> <p>Les taxes sont incluses.</p>	<p>MASCULIN : <b>1890\$</b> FÉMININ : <b>1890\$</b></p> <p>Les taxes sont incluses.</p>

	 <p><b>PREMIÈRE LIGUE DE FUTSAL DU QUÉBEC</b> GRAND MONTRÉAL</p>	 <p><b>PREMIÈRE LIGUE DE FUTSAL DU QUÉBEC</b> CAPITALE NATIONALE</p>
<b>Horaire des matchs</b>	<p>FÉMININ ET MASCULIN</p> <p><b>DIMANCHE</b> 11h30 / 12h45 / 14h00 / 15h15 / 16h30 / 17h45 / 19h00</p>	<p>MASCULIN : <b>LUNDI</b></p> <p>FÉMININ : <b>MARDI</b></p> <p>20h / 21h / 22h</p>
	<p>MASCULIN SEULEMENT (un 2e match par semaine à toutes les 2 semaines)</p> <p><b>SAMEDI</b> 17h30 / 18h45</p>	
<b>Bourses</b>	<p>1<sup>er</sup> au classement en saison régulière : <b>1000\$</b> 2<sup>e</sup> au classement en saison régulière : <b>400\$</b></p>	
<b>Réunion de compétition</b>	<b>obligatoire</b> à confirmer	<b>obligatoire</b> à confirmer
<b>Stage de recyclage des entraîneurs</b>	<b>obligatoire</b> Samedi 29 octobre 2016	<b>obligatoire</b> Samedi 15 octobre 2016
<b>Nombre d'équipes acceptées</b>	MASCULIN : <b>8</b> FÉMININ : <b>6</b>	MASCULIN : <b>6</b> FÉMININ : <b>6</b>

**Le lien pour la demande d'admission est à la fin de ce document.**

**DATE LIMITE POUR SOUMETTRE LA DEMANDE : 30 SEPTEMBRE 2016**

## 1. REMARQUES IMPORTANTES

Dans ce document, un **CLUB** désigne un organisme incorporé qui respecte les critères prévus aux règlements de la Fédération de Soccer du Québec (FSQ) et qui regroupe des équipes de différentes catégories, alors qu'un **REGROUPEMENT** désigne un groupe de joueurs affiliés et formés pour participer à la Première Ligue de Futsal du Québec (PLFQ) à titre d'entité indépendante de tout club.

Tous les clubs ou regroupements qui désirent participer au championnat de la PLFQ doivent lire attentivement le cahier des charges 2016-2017 et soumettre la «Demande d'admission».

## 2. GÉNÉRALITÉS

Le club ou regroupement s'engage à s'affilier à la FSQ (futsal) pour la saison 2016-2017 selon la réglementation en vigueur. [RÈGLEMENTS FUTSAL](#)

Un logo du club ou du regroupement doit obligatoirement être joint à la demande d'admission. Après le 30 septembre 2016, des frais (50\$) seront imputés pour toute demande. Le graphiste de la FSQ peut créer un logo au coût de 100\$.

Le nom de l'équipe d'un regroupement doit être approuvé par la PLFQ.

La PLFQ aura deux conférences provinciales :

- GRAND MONTRÉAL
- CAPITALE NATIONALE

Le coût d'affiliation inclut :

- La participation au stage de recyclage pour un entraîneur
- Thérapeute du sport à tous les matchs
- Arbitres formés Futsal
- Bourse pour le 1er et 2e au classement de la saison
- 12 matchs à 18 matchs
- Coupe du Québec Futsal (pour les équipes qui se qualifient)
- Terrain respectant les standards FIFA
- Feuilles de match PLFQ
- Identification de joueurs potentiels pour l'Équipe du Québec

## 3. CALENDRIER

Il y aura une saison régulière sans séries d'après-saison.

Selon le nombre d'équipes acceptées, le nombre de matchs à jouer sera déterminé par la PLFQ, mais tiendra compte des exigences suivantes :

- Chaque équipe doit jouer au moins une fois contre toutes les autres équipes
- Chaque équipe doit jouer le même nombre de matchs contre chacune des autres équipes (si possible)

Tout match annulé dû aux mauvaises conditions météorologiques pourrait être remis à un autre jour.

Temps de jeu : 2 demies de 25 minutes et 5 minutes de pause entre les demies.

Les équipes doivent arriver un minimum de 30 minutes avant chacun des matchs afin de faire la vérification des joueurs.

Le calendrier sera disponible au plus tard le 3 novembre 2016.

### **Retrait ou ajout d'équipe**

-Le retrait d'un club ou regroupement après avoir été accepté par la FSQ (12 octobre 2016) entraîne une amende de 400\$

-Le retrait d'un club ou regroupement après le 19 octobre 2016 entraîne une amende de 900\$

IMPORTANT: LE COÛT D'INSCRIPTION NE SERA PAS REMBOURSÉ À TOUTE ÉQUIPE QUI SE RETIRE APRÈS LE 19 OCTOBRE 2016

## **4. LES JOUEURS**

- La liste doit inclure un minimum de 10 joueurs et un maximum de 25 joueurs
- La liste des joueurs peut être modifiée au plus tard le vendredi 6 janvier 2017 à 16h
- Tous les joueurs devront avoir 17 ans au plus tard le 31 décembre 2016
- Les joueurs non-affiliés à la FSQ pourront s'affilier.

### **Changement d'équipe**

Un joueur peut demander une libération au cours de la saison. Si la demande signée par l'équipe qu'il quitte est acceptée par la ligue, il pourra s'affilier à une nouvelle équipe, avant le vendredi 6 janvier 2017.

### **Suspension**

Toute personne qui a été suspendue, peu importe sa fonction, ne peut prendre part à un match sans avoir purgé sa suspension.

Les suspensions encourues en championnat et lors de la Coupe du Québec doivent être purgées dans leur compétition respective.

## 5. LES ENTRAÎNEURS

### STAGE DE RECYCLAGE FUTSAL

- Tout club ou regroupement de la PLFQ doit avoir un entraîneur qui suit le stage de recyclage futsal (version 2016) défini par le secteur technique de la FSQ.
- Ce stage spécifique sera offert avant le début de la saison.

Un entraîneur ayant participé au stage, devra être présent à tous les matchs pendant la durée complète du match. Ainsi, **la PLFQ recommande fortement qu'un deuxième entraîneur soit certifié.**

Sanctions :

1<sup>ère</sup> infraction : avertissement écrit #1

2<sup>e</sup> infraction : avertissement écrit #2

3<sup>e</sup> infraction : avertissement écrit #3 + défaite par forfait + amende de 50\$

## 6. COUPE DU QUÉBEC FUTSAL



Il y aura 4 rondes (élimination directe) à la Coupe du Québec Futsal :

<b><u>RONDE</u></b>	<b><u>DATE et LIEU</u></b>	<b><u>PARTICIPANTS</u></b>
<b>Préliminaire</b>	<b>25-26 février 2017</b> SportXpo (Laval, Qc)	Représentant/Champion des Ligues Régionales
<b>Quart de Finale</b>	<b>10-11 mars 2017</b> SportXpo (Laval, Qc)	<b>6 ÉQUIPES de la PLFQ</b> (Grand Montréal & Capitale Nationale) + <b>2 finalistes de la ronde préliminaire</b>
<b>Demi-Finale</b>	<b>18 mars 2017</b> SportXpo (Laval, Qc)	Les gagnants de la ronde précédente.
<b>Finale</b>	<b>19 mars 2017</b> SportXpo (Laval, Qc)	Les gagnants de la ronde précédente.

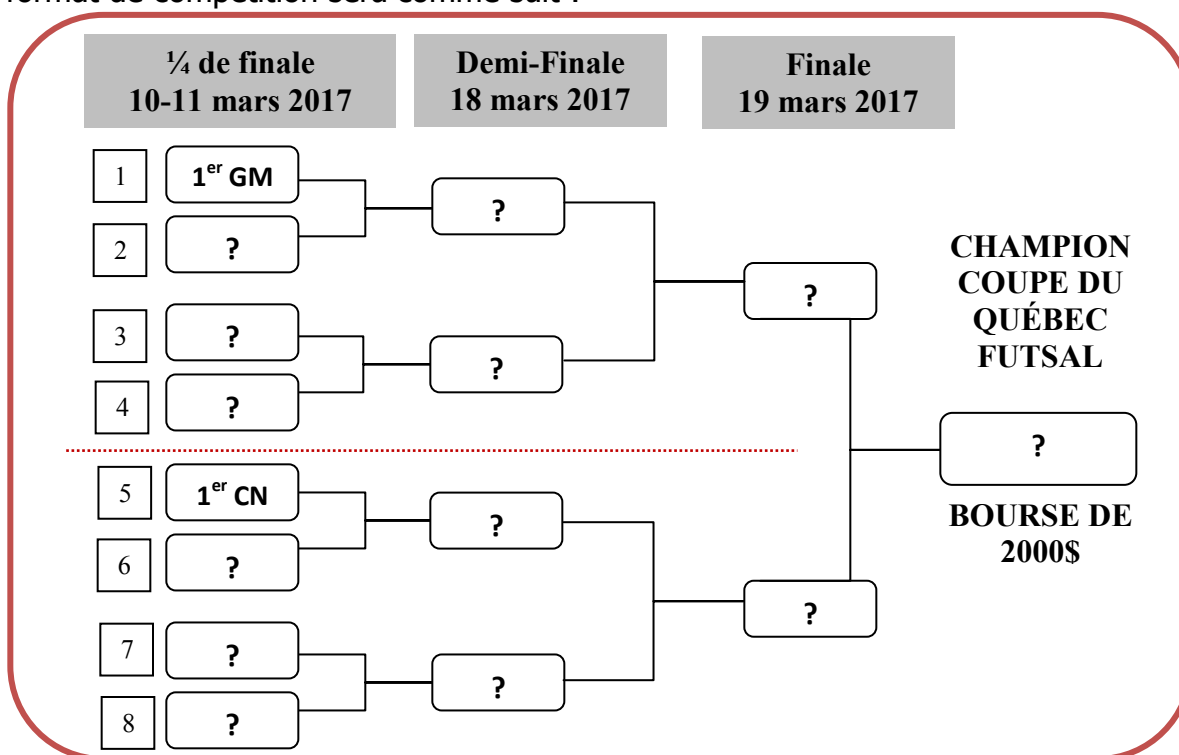
SIX équipes de la PLFQ participeront à la Coupe du Québec Futsal. Le nombre d'équipes par conférence provinciale (Grand Montréal et Capitale-Nationale) qui se qualifient pour la 2<sup>e</sup> ronde (1/4 de finale) de la Coupe du Québec Futsal sera calculé au prorata du nombre d'équipes participant dans chaque conférence et seront confirmées au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre 2016.

Il y aura un tirage au sort le mercredi 1<sup>er</sup> mars 2017 afin de déterminer les affrontements. Les premiers au classement de chaque conférence seront placés en position 1 et 5.

Il y aura une bourse de 2000\$ pour le vainqueur (masculin et féminin) de la Coupe du Québec Futsal.

Afin qu'un joueur puisse participer à la Coupe du Québec Futsal avec une équipe, il doit avoir joué un minimum de quatre matchs avec cette dernière durant la saison.

Le format de compétition sera comme suit :





## 7. CHAMPIONNAT PLFQ

L'équipe championne de la PLFQ (masculin et féminin) sera déterminée par une série de 2 matchs, le vainqueur est déterminé au total des buts.

1er au classement PLFQ Grand Montréal <b>VS</b> 1er au classement PLFQ Capitale Nationale
24-25 MARS 2017
À TROIS-RIVIÈRES

Afin qu'un joueur puisse participer au Championnat provincial PLFQ avec une équipe, il doit avoir joué un minimum de quatre matchs avec cette dernière durant la saison.

\*\*Le champion de la PLFQ (masculin seulement) participera au Championnat Canadien de Futsal et le vainqueur participera au Championnat CONCACAF Futsal de club.

## 8. UNIFORMES

Toutes les équipes devront avoir 2 uniformes de couleurs différentes à tous les matchs. L'équipe « visiteur » se verra attribuer une amende de 50\$ par match si elle se voit incapable de changer de maillot si nécessaire (l'arbitre du match jugera).

## 9. ÉCUSSENS

S'ils sont fournis par la FSQ, les équipes devront obligatoirement porter l'écusson de la PLFQ en vigueur sur le bras droit des maillots, sous l'épaule et retirer tout écusson antérieur.

## 10. BALLONS

La PLFQ utilisera des ballons futsal de SaviFoot.

Si une équipe désire acheter des ballons de match pour l'échauffement, le coût est de 39.95\$ / ballon. Veuillez visiter la boutique SaviFoot en ligne : <http://fsq.savifoot.com/>

## 11. RÉUNION PRÉ-SAISON

Il y aura une réunion pré-saison pour les responsables d'équipe durant laquelle le déroulement de la saison et les procédures seront expliqués. Les différentes composantes du futsal senior (PLFQ, Coupe du Québec Futsal, Équipes du Québec) et

les différents enjeux (bourses, honneurs individuels) seront abordés. Le guide de la saison sera aussi remis. Il sera obligatoire d'être présent à cette réunion.

## **12. RESPECT DES PARTENAIRES DE LA PLFQ**

La PLFQ s'associe avec différents partenaires et établit avec ces derniers des ententes et des programmes que les clubs ou équipes doivent respecter.

Les partenaires de la PLFQ en 2016-2017 sont : TSI Sports et SaviFoot.

Pour toute question relative à cette section, veuillez contacter :

Luis R. Galvez

[lr.galvez@federation-soccer.qc.ca](mailto:lr.galvez@federation-soccer.qc.ca)

450-975-3355 p.3620

## **13. COMITÉ DE DISCIPLINE DE LA PLFQ**

Procédure disciplinaire :

1. Selon le rapport de l'arbitre (qui sera fait lors de son homologation du match sur PTS), la PLFQ imposera ou non des matchs de suspension supplémentaires.
2. Ceci sera fait lors de l'homologation du match par la PLFQ ; l'équipe recevra alors un courriel automatique de PTS à cet effet.
3. L'équipe aura 48 heures pour contester la suspension supplémentaire dans PTS-ligue (une fois connecté, le lien pour contester se trouvera sous la section amendes).
4. Si aucune action n'est faite après 48 heures ou si l'équipe accepte la suspension supplémentaire, la suspension demeure.
5. Si la suspension est contestée, la PLFQ communiquera avec l'équipe.
6. Il y aura alors une audition téléphonique obligatoire avec le comité de discipline de la PLFQ, qui pourra maintenir, réduire ou annuler la suspension.
7. En cas d'absence ou de non disponibilité, la suspension sera maintenue jusqu'au prochain comité.
8. La PLFQ communiquera la décision à l'équipe et cette décision sera finale et sans appel.

## **14. COMPÉTITIONS EXTRA-PROVINCIALES**



Toute équipe qui refuse de participer à une compétition extra-provinciale se verra retirer toute bourse et toute aide financière.

La FSQ traitera tout cas d'équipe ou d'un de ses membres dont le comportement est antisportif lors d'une compétition extra-provinciale. Ce dernier pourra sanctionner le club (amende, interdiction de compétitions extra-provinciales et/ou dans la PLFQ pour une ou plusieurs années), le regroupement (retrait de toute bourse de championnat ou

toute aide financière, interdiction de compétitions extra-provinciales et/ou dans la PLFQ pour une ou plusieurs années) et/ou un ou plusieurs membres de l'équipe fautive (amende, interdiction de compétitions extra-provinciales et/ou dans la PLFQ pour une ou plusieurs années, suspension).

## 15. LES DATES IMPORTANTES À RETENIR :

<b>30 SEPTEMBRE 2016</b>	<b>Date limite pour soumettre une demande d'admission</b>
<b>7 OCTOBRE 2016</b>	<b>Date limite pour soumettre le coût d'affiliation (chèque à l'ordre de FSQ)</b>
<b>12 OCTOBRE 2016</b>	<b>Réponse de la FSQ</b> (Accepté en PLFQ, <u>Recommandé à une ligue régionale</u> , Refusé)
<b>3 NOVEMBRE 2016</b>	<b>Publication du calendrier PLFQ</b>

	 <p><b>GRAND MONTRÉAL</b></p>	 <p><b>CAPITALE NATIONALE</b></p>
<b>Procédure d'admission</b>	<p>1) REMPLIR ET SOUMETTRE LE FORMULAIRE EN LIGNE <b>AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2016</b></p> <p>2) ENVOYER OU DÉPOSER UNE COPIE DE LA DEMANDE AVEC LE PAIEMENT <b>AVANT LE 7 OCTOBRE 2016</b></p> <p><b>***SI LE PAIEMENT N'EST PAS REÇU AVANT LE 7 OCTOBRE 2016, LA DEMANDE D'ADMISSION SERA AUTOMATIQUEMENT REFUSÉE ***</b></p> <p>Le chèque doit être postdaté au <u>1<sup>er</sup> novembre 2016</u> et doit être fait à l'ordre de la <u>FSQ</u></p> <p><b>PLFQ 2016-2017</b> <b>955, AVE BOIS-DE-BOULOGNE, BUREAU 210</b> <b>LAVAL QC H7N 4G1</b></p> <p>3) RECEVOIR LA CONFIRMATION DE LA FSQ <b>AVANT LE 12 OCTOBRE 2016</b> Accepté en PLFQ / Recommandé à une Ligue régionale / Refusé *</p> <p>*Les chèques des équipes refusées seront renvoyés par la poste avec une note explicative.</p>	
<b>DEMANDE D'ADMISSION</b>	<b>FORMULAIRE GRAND MONTRÉAL</b>	<b>FORMULAIRE CAPITALE NATIONALE</b>